



Septembre 2022

# Lettre d'Infos Éditeurs #15

Septembre 2022 : La 15e Lettre d'Infos Éditeurs est en ligne. Bonne lecture !

**Retrouvez la Lettre d'infos en ligne**

Lettre d'Infos Éditeurs #15

Retrouvez l'ensemble des Lettres d'Infos Éditeurs [sur la page dédiée](#).  
Pour vous abonner : [formulaire d'abonnement \(nouvel onglet\)](#).

**Édito - À vos avis !**

Chers éditeurs, chères éditrices,

La rentrée vous est consacrée à travers de multiples enquêtes : c'est le moment de faire entendre vos voix et de contribuer ainsi à dessiner les contours de l'édition indépendante dans notre région.

Vous trouverez également des informations utiles et des ressources.

Bonne rentrée !

**Au sommaire**

**Retour sur**

- les Rencontres Interprofessionnelles du Livre, RIL #5

## Actualités

- Enquête : qu'est-ce qu'être « éditeur indépendant » ?
- Enquête : Appréhender les besoins des éditeurs de livre audio
- Enquête : Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Emploi-Formation (COEF), La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes lance une étude sur les enjeux et besoins en formations et recrutement.

## Rencontres

- Festival Beyrouth Livres

## Dispositifs d'aide et appels à projets

### Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Aide aux salons thématiques : date limite 22 octobre.

### CNL

- Prêt économique aux éditeurs : date limite 15 septembre pour le comité d'octobre.

### *Aide aux éditeurs*

- Aide pour la promotion des auteurs et des publications : date limite 15 septembre pour le comité d'octobre 2022.
- Aide pour la publication d'ouvrages, les grands projets, la traduction d'ouvrages en langue française, la traduction d'ouvrages français en langues étrangères : date limite 2 novembre 2022.

### *Aides aux revues*

- Aide pour la numérisation rétrospective de revues : date limite 2 novembre.

### *Aides au numérique*

- Aux publications numériques, à la création et au développement du livre audio, aux services numériques : date limite au 8 septembre.
- Aide à la création et au développement du livre audio (dispositif expérimental) : date limite au 8 septembre.
- Aide aux services numériques : date limite 8 septembre 2022.

### *Centre national des arts plastiques*

- Soutien à l'édition : date limite 6 septembre pour la commission d'octobre.

## Ressources

- Droits d'auteurs : l'éditeur en faillite et les contrats d'édition
- Droits d'auteurs : les dangers de la mention « Droits réservés », en deux parties
- SNE : Les chiffres de l'édition 2021 sont désormais disponibles